

L 'AMICALE DES PECHEURS DE ST MAURICE LES CHARENCEY
SAISON 2023

FACEBOOK L'Amicale Des Pecheurs De Saint Maurice Les Charencey

Chaque détenteur d'une carte accepte ce règlement

Ouverture de la pêche le **18 MARS** à 7 h. Fermeture 31 Décembre.

CHAQUE SAMEDI DU LACHERS OUVERTURE 07 H 00

LES AUTRES JOURS D'OUVERTURE 06 H 00

Autorisation: jusqu'au 31 Décembre pour le brochet et la perche et la carpe uniquement.

Dès le 01 Septembre au vif et le 22 Septembre a la cuillère. Taille brochet **50 cm** 1 part jour et part pêcheur

Les cartes délivrées sont nominatives et ne peuvent être utilisées par un autre pêcheur sous peine d'exclusion des dits pêcheurs;

Autorisation de pêcher: avec 2 lignes, 1 hameçon par ligne. Ces lignes doivent être disposées à proximité du pêcheur et en présence de celui-ci.

- à l'asticot, lombric blé, maïs.

- Amorce (interdite les jours de lâcher de truites)

- nombre de prises limité à 20 truites par jour, interdit de pêcher pour d'autres pêcheurs.

Heure d'ouverture du plan d'eau à 7h(ouverture parking 6h 30) tous les samedis de chaque lâcher les autres jours 6h 00 Fermeture: 21h

La pêche est ouverte le samedi, dimanche, lundi, mercredi, jours fériés jusqu'au 30 Avril inclus et tous les jours à partir du 1er Mai.

Procédés et mode de pêche prohibés: au trimer, à la traîne, vif, poisson mort, artificiel, cuillère et autres leurres. Utilisation des hameçons à branches multiples dont l'écartement entre les pointes serait supérieur à 2cm.

| | |
|-------------------------------------|------|
| TARIF 2023 : Carte à l'année | 62€ |
| Carte tarif femme | 52 € |
| Carte 1er jour du lâcher | 10€ |
| Carte à la journée | 8€ |
| Carte au mois | 26€ |
| Carte annuelle jeune(12à14ans) | 42€ |

Les jeune pêcheurs de - 12ans sont autorisés à pêcher avec une ligne à coup en présence d'un de leurs parents titulaires d'une carte de pêche en cours de validité.

13 LACHERS de truites :(Attention date de la journée de pêche)

| | |
|---|-------------------------------------|
| 1er lâcher 18 Mars(portions et grosses+ saumons) | 8 ème lâcher 17 Juin truites |
| 2ème 01 Avril truites + grosses | 9 ème 01 Juillet truites |
| 3ème 15 Avril truites + grosses | 10 ème 14 Juillet truites |
| 4ème 29 Avril truites | 11 ème 29 Juillet truites |
| 5ème 06 Mai (grosses et portions) | 12 ème 26 Août truites |
| 6ème 20 Mai truites | 13èmé 09 septembre truites |
| 7ème 03 Juin truites | 16 Septembre concours au blanc open |

En cas de forte chaleur, certains lâchers pourront être reportés en septembre.

Quelques recommandations: en plus du respect de l'arrêté municipal affiché.

Stationnement des voitures sur le parking de l'étang.

Conserver une distance suffisante entre chaque pêcheur afin d'éviter l'emmélage des lignes.

Remettre à l'eau les **carpes** ainsi que les **amours blanc**.

Les postes de radios doivent être en sourdine.

La baignade des chiens est formellement interdite.

BONNE SAISON 2023

Les personnes habilitées à vérifier et vendre les cartes autour de l'étang sont:

Nouaux -D , Bernard A , - .Storti P - Lecouvreur Ewen